



APPUI AUX EMPLOYEURS POUR LEUR EMBAUCHE

Envisager son recrutement en ayant une vision claire des contraintes et des enjeux

OBJECTIFS

Informier l'employeur potentiel sur les formalités liées à l'embauche en amont du recrutement :

- les obligations liées au statut d'employeurs,
- l'environnement juridique entourant la relation de travail,
- l'organisation du temps de travail,
- le type de contrat adapté au contexte de l'exploitation,
- le coût et les aides éventuelles.

PUBLIC

- Futurs employeurs d'un premier salarié,
- Employeurs d'un nouveau salarié,
- Employeurs souhaitant adapter son organisation.

Les



- L'expertise du conseiller juriste emploi : maîtrise du milieu agricole en matière de droit du travail.
- Indépendance du conseil.
- Travail en partenariat avec les organismes compétents.
- Neutralité de la prestation.

NOTRE SERVICE

- Cerner le besoin,
- Informer sur les règles,
- Évaluer le coût de l'emploi pour la structure,
- Orienter sur les aides éventuelles,
- Proposer le contrat le plus adapté aux besoins identifiés,
- Proposer certains documents obligatoires (registre du personnel, fiche de saisie horaire, modèle de fiche de paie),
- Enregistrer une offre d'emploi et transmettre les candidatures.

Durée :

Variable en fonction de la demande

DOCUMENTS REMIS

- Remise d'un compte-rendu

Prestation gratuite

CONTACT :

Arnaud LECTARD - conseiller juriste emploi - 03 83 93 34 10
arnaud.lectard@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle 5 rue de la Vologne 54520 LAXOU
Retrouvez toutes nos prestations sur le site www.meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr